

ASSOCIATION DES BANQUES CENTRALES AFRICAINES



ASSOCIATION OF AFRICAN CENTRAL BANKS

**ASSOCIATION DES BANQUES
CENTRALES AFRICAINES (ABCA)**

**45^e REUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL DES GOUVERNEURS**
(Livingstone, Zambie, le 4 août 2023)

RAPPORT

ABREVIATIONS

ABCA : Association des Banques Centrales Africaines

AMAO : Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest

BAD : Banque Africaine de Développement

BCA : Banque Centrale Africaine

BCE : Banque Centrale Européenne

BCEAO : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest

BCM : Banque Centrale Membre

BEAC : Banque des Etats de l'Afrique Centrale

BRI : Banque des Règlements Internationaux

CAE : Communauté de l'Afrique de l'Est

CAM : Comité des Affaires Monétaires

CER : Communauté Economique Régionale

CBG : Central Bank of The Gambia

CBN : Central Bank of Nigeria

CPIM : Comité des Paiements et des Infrastructures de Marchés

CTS : Comité Technique Spécialisé

CSBA : Communauté des Superviseurs Bancaires Africains

CSF: Conseil de Stabilité Financière

CUA : Commission de l'Union Africaine

FMI : Fonds Monétaire International

FRBNY: Federal Reserve Bank of New York

GES : Gaz à Effet de Serre

IMA : Institut Monétaire Africain

IMAO : Institut Monétaire de l'Afrique de l'Ouest

IMF : Infrastructures des Marchés Financiers

ISF : Institut de Stabilité Financière

MFW4A : Making Finance Work For Africa

MNBC : Monnaie Numérique de Banque Centrale

NBR : National Bank of Rwanda

PAM : Protocole d'Accord Multilatéral

PA : Protocole d'Accord

PAPSS : Système Panafricain de Paiement et de Règlement

PCMA : Programme de Coopération Monétaire en Afrique

PIB : Produit Intérieur Brut

TDR : Termes de Référence

UA : Union Africaine

1. INTRODUCTION

Le Conseil des Gouverneurs de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA) a tenu sa 45^e Réunion Ordinaire, le 4 août 2023, à l'Hotel AVANI Resort à Livingstone en Zambie. Trente-trois (33) Banques Centrales et la Commission de l'Union Africaine (CUA) y ont pris part. La liste des participants est jointe en annexe 1.

Conformément au programme des Réunions Annuelles de l'ABCA, la session du Conseil des Gouverneurs a été précédée d'un Symposium organisé le 3 août 2023, portant sur le thème : «*Récurrence des chocs et implications macroéconomiques pour les économies africaines : Enjeux et perspectives pour les Banques Centrales*». La cérémonie d'ouverture du Symposium a été présidée par l'Honorable Dr. Situmbeko MUSOKOTWANE, MP, Ministre des Finances et de la Planification Nationale, représentant Son Excellence M. Hakainde HICHILEMA, Président de la République de Zambie.

2. CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture a été marquée par les mots de bienvenue de M. Buah SAIDY, Honorable Gouverneur de la Central Bank of The Gambia (CBG) et Président de l'ABCA, suivis de l'allocution de Son Excellence Ambassadeur Albert M. MUCHANGA, Commissaire au Développement Economique, au Commerce, au Tourisme, à l'Industrie et aux Minéraux à la Commission de l'Union Africaine (CUA).

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour de la réunion a été adopté sans amendements.

4. SYNTHÈSE DES DÉLIBÉRATIONS

4.1. Tableau de mise en œuvre des décisions de la réunion du Bureau de l'ABCA tenue le 9 mars 2023

Le Conseil des Gouverneurs a examiné l'état d'avancement de la mise en œuvre des décisions prises lors de la Réunion Ordinaire du Bureau tenue le 9 mars 2023. Selon la matrice des décisions (cf. annexe 2), 20 décisions sur 23 (86,95%) ont été complètement mises en œuvre.

Décision du Conseil :

Le Conseil des Gouverneurs a pris note de l'état de mise en œuvre des décisions issues de la Réunion Ordinaire du Bureau du 9 mars 2023 et a instruit le Secrétariat de l'ABCA d'assurer le suivi de la mise en œuvre des décisions qui étaient en cours de réalisation.

4.2. Rapport de mise en œuvre du Programme de Coopération Monétaire en Afrique (PCMA) en 2022

Lors de la réunion du Conseil du 4 août 2023, les Gouverneurs ont examiné l'état d'avancement de mise en œuvre du PCMA en 2022 et ont noté que seuls trois (3) pays sur 52 (5,8%) ayant transmis leurs données ont satisfait aux cinq critères de convergence de premier rang en 2022. En outre, le Conseil des Gouverneurs a noté qu'aucun pays (0%) n'avait respecté les trois critères de second rang en 2022.

Analysant les performances des Etats Membres en ce qui concerne le respect des critères de convergence du PCMA, il a été noté que les performances des Etats Membres avec des cadres monétaires différents pourraient donner des résultats biaisés. Par conséquent, il est nécessaire pour l'ABCA de trouver des moyens d'harmoniser les cadres monétaires des Etats Membres pour résoudre ce problème ou de trouver une méthodologie pour remédier à cette situation.

S'agissant du respect des critères qualitatifs, le Conseil a été informé que la Sous-région de l'Afrique de l'Ouest a développé avec succès un cadre de politique monétaire harmonisé, basé sur le ciblage d'inflation. Ce cadre harmonisé a été adopté par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Sous-région lors de sa 55^e session ordinaire tenue le 29 juin 2019 à Abuja au Nigéria. A la suite de l'adoption de ce cadre de politique monétaire commun par les Chefs d'Etat et de Gouvernement, l'Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO) travaille actuellement sur l'élaboration du cadre stratégique et opérationnel pour guider le plan de mise en œuvre ainsi que l'adoption du cadre harmonisé de politique monétaire pour les Etats Membres de la Sous-région.

Dans les autres Sous-régions (Afrique du Nord, Afrique Centrale, Afrique de l'Est et Afrique Australe), le cadre harmonisé de politique monétaire n'a pas encore été mis en place. Toutefois, elles ont indiqué que les travaux étaient en cours pour élaborer des cadres et qu'elles les mettraient ensuite en œuvre.

Décisions du Conseil :

Les Gouverneurs ont pris note des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du PCMA en 2022, en raison des multiples chocs à l'échelle mondiale.

En outre, le Conseil des Gouverneurs a encouragé les Sous-régions qui n'ont pas encore élaboré un cadre harmonisé de politique monétaire à tenir des réunions au niveau Sous-régional afin d'accélérer l'élaboration d'une feuille de route incluant les étapes d'élaboration, d'adoption, de mise en œuvre et de coordination du cadre harmonisé de politique monétaire avec des délais raisonnables. En outre, le Conseil a invité les Sous-régions à envoyer au Secrétariat de l'ABCA leurs feuilles de route élaborées avant la réunion du Bureau de l'ABCA prévue en mars 2024.

Par ailleurs, le Conseil des Gouverneurs a instruit le Secrétariat de l'ABCA de participer à l'étude sur la dette menée par la Commission de l'Union Africaine (CUA) en vue de proposer des solutions visant à régler le problème de la dette des pays africains. A cet effet, le Conseil des Gouverneurs a invité la CUA à partager les Termes de Référence (TDR) de l'étude susmentionnée avec le Secrétariat de l'ABCA.

4.3. Collaboration entre la CUA et l'ABCA sur le processus de création de la Banque Centrale Africaine (BCA)

Lors de sa 44^e Réunion Ordinaire en 2022, le Conseil des Gouverneurs a instruit le Secrétariat de l'ABCA de soumettre à nouveau la version actualisée du projet de Statuts et de Structure de l'Institut Monétaire Africain (IMA) aux Banques Centrales Membres de l'ABCA. Il leur avait été demandé de fournir leurs commentaires avant la première quinzaine de septembre 2022 pour leur finalisation. Le Secrétariat a transmis le projet de Statuts et de Structure aux Banques Centrales Membres le 24 août 2022, pour observations. Les commentaires reçus avaient été synthétisés et transmis à la CUA le 5 octobre 2022.

En outre, le Conseil des Gouverneurs a demandé à la CUA d'envoyer au Secrétariat de l'ABCA la version finale des Statuts et de Structure de l'IMA après avoir intégré les éventuelles observations des Banques Centrales Membres, avant la soumission dudit document à la réunion extraordinaire du Comité Technique Spécialisé (CTS) prévue en novembre 2022. Par la suite, le document a été présenté lors de la réunion extraordinaire d'Experts du CTS tenue du 31 octobre au 1^{er} novembre 2022. Toutefois, la réunion ministérielle prévue le 2 novembre 2022, qui devrait examiner le projet de Statuts et de Structure de l'IMA, a été reportée, en raison d'un problème de quorum.

Les recommandations du Groupe d'Experts de la réunion extraordinaire du CTS sont les suivantes :

- La Commission de l'Union Africaine et l'Association des Banques Centrales Africaines devraient collaborer et organiser une session de travail consacrée à l'examen et à la prise en compte des commentaires des différentes Banques Centrales dans le projet de Statuts et de Structure de l'Institut Monétaire Africain ;

- Après la consolidation de tous les commentaires par la CUA et le Secrétariat de l'ABCA, le projet de Statuts et de Structure de l'IMA devrait être partagé avec les Etats Membres pour une consultation et un examen plus approfondis au niveau national, impliquant leurs organes juridiques respectifs ;
- Le projet de Statuts et de Structure de l'IMA devrait être soumis à l'examen et à l'approbation de la 6^e session ordinaire du Comité Technique Spécialisé sur les Finances, les Affaires Monétaires, la Planification Economique et l'Intégration en 2023 ;
- Une fois approuvé par la 6^e session ordinaire du Comité Technique Spécialisé (CTS) sur les Finances, les Affaires Monétaires, la Planification Economique et l'Intégration, le projet de document devrait être soumis à l'examen du CTS sur la Justice et les Affaires Juridiques ;
- Le projet de Statuts et de Structure de l'IMA approuvé par le CTS sur la Justice et les Affaires Juridiques sera ensuite soumis à l'examen et à l'adoption des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine par l'intermédiaire des organes politiques compétents de l'UA.

Le Conseil des Gouverneurs a également demandé à la CUA de prendre les dispositions nécessaires pour activer le mécanisme d'évaluation par les pairs adopté par le Conseil des Gouverneurs en 2017 dans le but d'améliorer le respect des critères de convergence par les pays. La CUA, l'ABCA et les Communautés Economiques Régionales (CER) ont organisé une réunion technique virtuelle qui s'est tenue le 28 septembre 2022 pour échanger sur l'activation du mécanisme d'évaluation par les pairs pour le suivi de la mise en œuvre des critères de convergence macroéconomique.

Lors de la réunion du Bureau tenue le 9 mars 2023 à Dakar, au Sénégal, les Gouverneurs ont pris note des recommandations de la réunion extraordinaire du Groupe d'Experts du CTS sur les Finances, les Affaires Monétaires, la Planification Economique et l'Intégration. En application de la première recommandation mentionnée ci-dessus, une session de travail entre les Banques Centrales Membres du Bureau et la CUA s'est tenue du 26 au 28 avril 2023 à Addis-Abeba, en Ethiopie, afin d'examiner et de finaliser les Statuts de l'IMA. Par la suite, la version finale intégrant les commentaires des Banques Centrales a été présentée lors de la 6^e réunion du CTS tenue du 17 au 21 juillet 2023 à Nairobi, au Kenya. Les recommandations suivantes ont été formulées :

- Les Experts ont recommandé au CTS de prendre note du projet révisé de Statuts de l'Institut Monétaire Africain en attendant sa finalisation lors de la réunion du Conseil des Gouverneurs de l'ABCA ;
- Les Experts ont en outre recommandé aux Ministres de demander au Conseil des Gouverneurs d'examiner le projet de Statuts révisé de l'IMA et d'adopter la version finale lors de la 45^e Réunion Ordinaire du Conseil des Gouverneurs de l'ABCA en août 2023 ;
- Après approbation du 4^e CTS extraordinaire, la CUA devrait soumettre le projet de Statuts révisé au CTS sur la Justice et les Affaires Juridiques, pour examen et approbation ;
- Une fois le projet de Statuts révisé et approuvé par le CTS en octobre/novembre 2023, la CUA devrait soumettre le projet de Statuts révisé pour examen et approbation par le CTS sur la Justice et les Affaires Juridiques avant que le document ne soit soumis aux organes politiques de l'Union Africaine ;
- Dès l'approbation par le CTS sur la Justice et les Affaires Juridiques, le projet de Statuts révisé doit être soumis à la prochaine session ordinaire de la Conférence de l'Union pour adoption par le Conseil Exécutif.

Décisions du Conseil :

Le Conseil des Gouverneurs a pris note des recommandations sur le projet de Statuts révisé de l'Institut Monétaire Africain (IMA) lors de la 6^e Réunion Ordinaire du CTS sur les Finances, les Affaires Monétaires, la Planification Economique et l'Intégration. A cet égard, le Conseil a adopté les Statuts révisés de l'IMA ;

Le Conseil des Gouverneurs a encouragé la CUA à prendre les dispositions nécessaires pour accélérer la mise en place du Secrétariat au début du mois d'octobre 2023, qui suivra les activités du mécanisme d'évaluation par les pairs.

4.4. Activités de la Communauté des Superviseurs Bancaires Africains (CSBA)

Lors de sa Réunion Ordinaire à Banjul, le Conseil des Gouverneurs a instruit le Secrétariat de l'ABCA de transmettre aux Banques Centrales Membres les cadres harmonisés sur la gestion de crise et la résolution bancaire ainsi que sur la réglementation et la supervision des FinTechs, pour observations, afin de finaliser ces documents. Par lettre en date du 26 août 2022, le Secrétariat de l'ABCA a transmis aux Banques Centrales Membres les cadres harmonisés pour observations. La synthèse des observations reçues a été envoyée à la Central Bank of Nigeria (CBN) le 9 novembre 2022. Lors de la réunion du Bureau tenue le 9 mars 2023, à Dakar, la CBN a informé le Bureau que les observations reçues étaient en cours de compilation pour être examinées par le Groupe de Travail lors de sa prochaine réunion prévue à la fin du mois d'avril 2023. Les Gouverneurs ont encouragé le Groupe de Travail de la CSBA d'accélérer la finalisation de ces cadres harmonisés qui seront présentés lors des Réunions Annuelles de l'ABCA au titre de l'année 2023, pour examen et adoption.

En 2022, Le Conseil des Gouverneurs a également adopté le Protocole d'Accord Multilatéral (PAM) pour la coopération, le partage d'informations et l'assistance entre les Banques Centrales Membres de l'ABCA.

Par ailleurs, à la suite de la réunion du Comité des Affaires Monétaires (CAM) de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), la National Bank of Rwanda (NBR) a été chargée d'engager l'ABCA au nom des Banques Centrales des Etats partenaires de la CAE afin d'accélérer la signature des Protocoles d'Accord (PA) en cours entre les Banques Centrales des Etats partenaires de la CAE et leurs autorités de régulation respectives. A cet égard, la NBR a demandé au Secrétariat de prendre contact avec les superviseurs concernés pour accélérer la signature de ces Protocoles d'Accord et superviser la coordination de cette initiative.

Décisions du Conseil :

Le Conseil des Gouverneurs a pris note du rapport des Groupes de Travail de la CSBA.

Le Conseil a également adopté les cadres harmonisés sur la gestion de crise et la résolution bancaire ainsi que sur la réglementation et la supervision des FinTechs élaborés par le Groupe de travail de la CSBA présidé par la Central Bank of Nigeria (CBN).

En outre, le Conseil des Gouverneurs a demandé aux trois Banques Centrales restantes qui n'ont pas encore désigné leurs représentants pour le suivi des activités du Protocole d'Accord Multilatéral (PAM) de le faire dans les meilleurs délais.

Les Gouverneurs ont demandé au Secrétariat de renvoyer le PAM aux Banques Centrales Membres de l'ABCA et de les inviter à transmettre la version signée dudit document au Secrétariat de l'ABCA avant la réunion du Bureau en mars 2024.

Par ailleurs, le Conseil des Gouverneurs a exhorté les Banques Centrales Membres à accélérer le processus de signature des Protocoles d'Accord entre les Banques Centrales des Etats partenaires de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) et leurs autorités de régulation respectives en Afrique, et à rendre compte des progrès accomplis lors des Réunions Annuelles de l'ABCA en 2024. Le Conseil des Gouverneurs a également encouragé les Banques Centrales qui n'ont pas encore engagé des discussions avant d'élaborer les PAM à le faire.

4.5. Rapport du Groupe de Projet de l'ABCA sur l'intégration des systèmes de paiement en Afrique et de ses deux Groupes de Travail et collaboration avec Afreximbank sur le projet PAPSS

Lors des Réunions Annuelles au titre de l'année 2022, les Gouverneurs ont demandé au Groupe de Projet de l'ABCA de poursuivre les discussions avec Afreximbank sur la manière d'intégrer les solutions du projet PAPSS dans le programme d'intégration des systèmes de paiement de l'ABCA. A cet égard, un atelier en présentiel a été organisé les 19 et 20 octobre 2022 au Caire, en Egypte, pour demander à l'équipe du PAPSS de proposer un modèle viable de règlement des paiements pour le Continent, et de trouver des réponses aux questions de gouvernance institutionnelle du PAPSS soulevées par les membres de l'ABCA.

Par la suite, lors de la réunion du Bureau en mars 2023 à Dakar, le Groupe de Projet a remis son rapport. PAPSS a proposé une sélection entre deux modèles distincts de règlement et de gestion de devises, offrant aux Banques Centrales la flexibilité de choisir entre un modèle de Banque Centrale et un modèle de banque commerciale. Ce choix est adapté pour tenir compte des préférences individuelles et de tout besoin ou caractéristique spécifique propre à chaque pays. A la lumière de cette proposition, les Gouverneurs ont donné d'autres orientations au Groupe de Projet de l'ABCA, en soulignant l'importance d'aligner les discussions avec Afreximbank sur le projet PAPSS dans le cadre d'une vision et d'une stratégie plus large pour l'intégration des systèmes de paiement en Afrique. Pour faciliter la mise en œuvre de cette décision, la National Bank of Rwanda (NBR) a organisé une réunion en présentiel entre le Groupe de Projet et l'équipe de gestion du PAPSS les 30 et 31 mai 2023, à Kigali, au Rwanda. Après les délibérations, les recommandations suivantes ont été formulées :

- Les Gouverneurs de l'ABCA devront soutenir la participation des fournisseurs de services de paiement sur le Continent au PAPSS car les principaux problèmes ont été résolus tandis que d'autres seront réglés en tant que questions opérationnelles ;
- Les membres de l'ABCA peuvent adopter l'un ou l'autre des modèles de règlement (modèle de Banque Centrale ou modèle de banque commerciale) tel que proposé par le PAPSS en fonction des particularités de chaque pays/région ;
- L'équipe du PAPSS conformément aux directives de l'ABCA doit indiquer le pays de domiciliation qui sera retenu comme superviseur principal pour assurer la sécurité juridique et l'efficacité des activités de supervision et de contrôle ;
- L'ABCA assumera la responsabilité de la surveillance des systèmes de paiement Continentaux, y compris le PAPSS ;
- L'ABCA mettra en place un collège des superviseurs du système de paiement au niveau de l'ABCA à travers le Groupe de Projet ;
- Le cadre juridique concernant l'Infrastructure des Marchés Financiers qui sera adopté pour le PAPSS sera celui du pays de domiciliation ;
- Le Groupe de Projet de l'ABCA sur les paiements convoquera une réunion urgente des Groupes de Travail pour les informer de la position finale, y compris les dispositions de surveillance et de gouvernance avant de les présenter au Conseil des Gouverneurs ;
- Le projet PAPSS devra faire une distinction claire entre la gouvernance du PAPSS en tant qu'organisation et la gouvernance du PAPSS en tant que système de paiement.

En outre, lors de la réunion du Bureau à Dakar, les Gouverneurs ont demandé au Groupe de Projet de collaborer avec le Conseil de Stabilité Financière (CSF) et le Groupe de Projet sur les paiements transfrontaliers de la Banque des Règlements Internationaux (BRI) / Comité des Paiements et des Infrastructures de Marchés (CPIM) une session de sensibilisation sur les paiements transfrontaliers au cours du troisième trimestre 2023, afin d'accélérer la mise en œuvre des recommandations du G20 sur la question. En réponse, le Groupe de Projet a élaboré un rapport sur la coordination des paiements transfrontaliers. La proposition de mise en œuvre de la stratégie du rapport du G20 sur les paiements transfrontaliers en Afrique se concentre sur un bilan de la mise en œuvre de la norme ISO 20022 par les Etats membres, sur la nécessité d'harmoniser les normes techniques pour les

formats de messages communs, en particulier une version harmonisée de ladite norme. La proposition indique également qu'il faut continuer à impliquer le Système Panafricain de Paiement et de Règlement (PAPSS) pour résoudre les problèmes de mode de règlement et de surveillance, et améliorer les questions de coordination, de surveillance et de réglementation.

Cependant, en raison de l'accent mis sur la finalisation d'une proposition relative à une éventuelle coopération avec l'équipe du PAPSS sur une solution de règlement des paiements au niveau continental au cours de la période sous revue, le Groupe de Projet a proposé une recommandation révisée aux Gouverneurs pour l'organisation de cette session de sensibilisation.

Décision du Conseil :

Le Conseil des Gouverneurs a pris note du rapport d'activités et des recommandations du Groupe de Projet de l'ABCA et de ses deux Groupes de Travail. Après la présentation, bien que plusieurs Gouverneurs aient indiqué qu'ils soutenaient le rapport et approuvaient les recommandations, deux questions ont été soulevées. La première est relative au règlement des transactions Continentales en monnaie de Banque Centrale et la conformité du Système Panafricain de Paiement et de Règlement (PAPSS) avec les principes et les normes internationalement reconnus, y compris les principes pour les Infrastructures des Marchés Financiers (IMF) de la Banque des Règlements Internationaux (BRI) et de l'Organisation Internationale des Commissions de Valeurs (OICV). Le Groupe de Projet a été invité à se concentrer sur la définition d'exigences et de critères à respecter par les IMF, y compris le PAPSS, plutôt que de les adapter au PAPSS. La deuxième question concernait l'entité garantissant le règlement, en particulier si une partie faisait défaut. Le Groupe de Projet a indiqué que le règlement se ferait en monnaie de Banque Centrale, et Afreximbank a fourni une ligne de crédit d'un milliard de dollars pour permettre aux Banques Centrales de garantir le règlement pour les participants relevant de leur juridiction. A cet égard, le Conseil des Gouverneurs a demandé au Groupe de Projet de l'ABCA de soumettre les critères de sélection de la Banque Centrale hôte par le PAPSS avant la fin du mois de décembre 2023.

Le Conseil des Gouverneurs a également demandé au Groupe de Projet d'organiser une session de sensibilisation aux paiements transfrontaliers au cours du premier trimestre de 2024 avec le CSF et le Groupe de Projet sur les paiements transfrontaliers de la BRI/CPIM afin d'accélérer la mise en œuvre des recommandations du G20 sur les paiements transfrontaliers.

4.6. Thèmes du Symposium des Gouverneurs de l'ABCA au titre de l'année 2024

Le Secrétariat de l'ABCA a reçu des propositions des Sous-régions pour le Symposium des Gouverneurs pour l'année 2024.

Après avoir examiné les propositions, le Bureau a recommandé au Conseil des Gouverneurs de choisir un thème pour le Symposium dans la liste suivante :

- Renforcement des systèmes de paiement pour promouvoir le commerce intra-africain : Opportunités et défis ;
- Inclusion financière en Afrique : Réalisations, défis et opportunités ;
- Repenser l'interaction entre les politiques monétaires et macroprudentielles dans les Banques Centrales.

Décision du Conseil :

Le Conseil des Gouverneurs a sélectionné le thème du Symposium ci-après pour l'année 2024 : "*Renforcement des systèmes de paiement pour promouvoir l'inclusion financière en Afrique et le commerce intra-africain : Défis et opportunités*".

4.7. Thèmes du Séminaire Continental de l'ABCA au titre de l'année 2024

Le Secrétariat de l'ABCA a également reçu des propositions des Sous-régions pour le Séminaire Continental pour l'année 2024.

Après les avoir examinées, le Bureau a recommandé au Conseil des Gouverneurs de choisir un thème pour le Séminaire Continental dans la liste suivante :

- Recours à l'analyse du Big Data et de l'Intelligence Artificielle (IA) par la Banque Centrale : Opportunités et défis ;
- Relever les taux directeurs pour lutter contre l'inflation :
 - a. Est-ce suffisant pour les Banques Centrales africaines ?
 - b. Quelles sont les implications pour la stabilité financière ?
- Dépendance à l'égard des exportations de ressources naturelles en Afrique : Défis et enjeux pour la mise en œuvre des politiques monétaires par les Banques Centrales.

Décision du Conseil :

Le Conseil des Gouverneurs a sélectionné le thème du Symposium ci-après pour l'année 2024 : "*Recours à l'analyse du Big Data, aux taux d'intérêt et à l'Intelligence Artificielle (IA) dans la lutte contre l'inflation*".

4.8. Projet de programme de travail du Secrétariat de l'ABCA pour l'année 2024 et le budget correspondant

Le programme de travail du Secrétariat de l'ABCA se concentrera sur :

- L'organisation et la convocation des réunions statutaires de l'Association ;
- Le suivi de la mise en œuvre du PCMA ;
- Le suivi des activités du Comité conjoint CUA-ABCA concernant la création de la Banque Centrale Africaine (BCA) ;
- Le suivi des activités du Groupe de Projet et des Groupes de Travail du projet sur l'intégration des paiements inter-régionaux sur le Continent africain ;
- Le renforcement des relations avec les organisations africaines poursuivant le même objectif et d'autres institutions internationales.

En outre, le Secrétariat assurera le suivi des activités de la Communauté des Superviseurs Bancaires Africains (CSBA).

Sur la base du programme de travail proposé, le budget 2024, hors coût du personnel du Secrétariat supporté par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), est prévu à 266.910 USD contre 261.715 USD en 2023, soit une légère augmentation de 1,99%.

En vertu du principe de répartition égalitaire du budget adopté par le Conseil des Gouverneurs, la contribution de chaque Banque Centrale au titre de l'année 2024 s'élève à 6.510 USD contre 3.940 USD en 2023.

Cette différence entre le montant des contributions individuelles de chaque Banque Centrale Membre (BCM) en 2024 et 2023 s'explique par le fait que, pour les exercices allant de 2021 à 2023, les budgets ont été partiellement financés par la réaffectation de ressources provenant de contributions budgétaires non dépensées. Celles-ci ont été déduites des cotisations des Banques Centrales Membres, compte tenu de la sous-utilisation des ressources au cours des années précédentes, induite par la pandémie de COVID-19 entraînant l'organisation virtuelle des événements de l'Association.

Décisions du Conseil :

Le Conseil des Gouverneurs a adopté le programme de travail et le budget du Secrétariat de l'ABCA pour l'exercice 2024.

Le Conseil des Gouverneurs a également adopté la contribution par Banque Centrale de 6.510 USD au budget de l'ABCA au titre de l'année 2024.

En outre, le Conseil des Gouverneurs a exprimé sa reconnaissance et ses remerciements à la BCEAO pour son soutien continu aux activités de l'ABCA.

Par ailleurs, le Conseil des Gouverneurs a demandé au Secrétariat de l'ABCA d'envoyer des lettres aux Banques Centrales pour le paiement de leurs contributions au budget de l'ABCA au titre de l'année 2024.

4.9. Rapport des Auditeurs externes sur les comptes de l'ABCA au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Le Cabinet d'audit Grant Thornton a présenté son rapport sur les comptes de l'ABCA pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. "L'opinion exprimée est que les états financiers présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'ABCA au 31 décembre 2022 et sa performance financière pour l'exercice clos conformément aux règles et méthodes comptables édictées dans le Manuel de Procédure de l'ABCA".

En outre, le Conseil des Gouverneurs a désigné Grant Thornton en tant qu'Auditeurs Externes des comptes de l'ABCA pour une période d'un an et ce Cabinet peut être reconduit conformément aux Statuts de l'Association.

Décisions du Conseil :

Le Conseil des Gouverneurs a adopté le rapport des Auditeurs Externes sur les comptes financiers de l'ABCA pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. En outre, les Gouverneurs ont reconduit le Cabinet Grant Thornton pour un nouveau et dernier mandat d'un an conformément aux Statuts de l'ABCA.

4.10. Dispositions dans les Statuts pour l'utilisation des fonds propres de l'ABCA

Lors de sa session ordinaire tenue le 5 août 2022 à Banjul, en Gambie, le Conseil des Gouverneurs a pris note de l'existence de fonds propres d'un montant de 4.650.121 USD au 31 décembre 2021. A la suite des discussions, des préoccupations ont été exprimées concernant l'accumulation des fonds propres et leurs conditions d'utilisation. Ainsi, il a instruit le Secrétariat de l'ABCA de mener des réflexions sur les modalités de constitution et d'utilisation des réserves à l'effet de faire des propositions lors de la prochaine réunion du Bureau.

Le Secrétariat avait ainsi présenté un document décrivant les rubriques de comptes qui composent les capitaux propres de l'Association ainsi que l'historique du solde global inscrit au passif du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2021. En outre, des recommandations et des propositions ont été faites sur la constitution et l'utilisation des fonds propres de l'ABCA.

Après examen des propositions relatives aux modalités de constitution et d'utilisation des réserves de capitaux propres de l'ABCA lors de la réunion du Bureau du 9 mars 2023, le Bureau a demandé aux Banques Centrales Membres de l'ABCA de continuer à contribuer au budget annuel de l'Association. Le Bureau a par ailleurs instruit le Comité Technique de lui faire un rapport lors du prochain Conseil des Gouverneurs sur l'existence éventuelle de restrictions dans les Statuts de l'Association sur l'utilisation des fonds propres.

L'examen des Statuts en vigueur de l'ABCA indique qu'ils ne contiennent pas de dispositions traitant spécifiquement des mécanismes de constitution ou d'utilisation des fonds propres de l'Association. Cela pourrait se justifier par le fait que l'Association n'a pas vocation, de par ses activités, à constituer des fonds en capitaux propres destinés aux investissements ou au financement d'activités génératrices de valeur ajoutée et de résultat en terme de profit ou de perte.

En outre, l'examen du texte relatif aux fonctions et à l'organisation du Secrétariat de l'ABCA, approuvé par le Conseil des Gouverneurs lors de sa session tenue à Malabo, en Guinée Equatoriale, le 14 août 2015, ne permet pas de conclure à l'existence de dispositions relatives à l'utilisation ou à l'affectation des avoirs constituant les réserves en fonds propres de l'Association.

Par ailleurs, l'examen de deux conventions signées entre la BCEAO et l'ABCA ne comporte pas de dispositions ou de clauses spécifiques concernant l'affectation et l'utilisation des réserves sur les dépôts des comptes de l'ABCA à la BCEAO.

Décision du Conseil :

Le Conseil des Gouverneurs a décidé que le recours à l'utilisation des réserves de l'ABCA soit soumis à l'approbation du Conseil des Gouverneurs, étant donné qu'il n'y a aucune disposition relative à l'utilisation des réserves dans les Statuts de l'ABCA.

4.11. Situation des contributions au budget de l'ABCA au titre de l'année 2023

Lors de ses Réunions Annuelles de 2022, le Conseil des Gouverneurs a examiné le programme de travail et le budget de l'ABCA au titre de l'année 2023. Sur la base du budget approuvé, la contribution due par chaque Banque Centrale était de 3.940 USD. A la suite de la réunion du Conseil des Gouverneurs, le Secrétariat de l'ABCA a transmis le budget approuvé et signé par le Président de l'Association aux Banques Centrales Membres et les a invitées à verser leur contribution.

Décision du Conseil :

Le Conseil des Gouverneurs a pris note de l'état des contributions au budget au titre de l'année 2023 et a demandé au Secrétariat de l'ABCA de rappeler aux Banques Centrales restantes d'honorer leurs engagements dès que possible.

4.12. Situation des arriérés de la Banco de Cabo Verde

Le Secrétariat de l'ABCA a reçu une correspondance de la Banco de Cabo Verde demandant l'annulation de ses arriérés de contributions aux budgets de 2009 et de 2014 à 2020. Il convient de rappeler que la Banco de Cabo Verde a procédé au paiement de ses contributions aux budgets de l'ABCA pour les exercices 2021 et 2022.

Conformément aux Statuts de l'ABCA, un calendrier de paiement des arriérés a été proposé pour rééchelonner le montant dû sur une période de huit (8) ans au lieu de l'annulation sollicitée.

Au cours de sa réunion du 17 février 2022, le Bureau a approuvé la proposition d'échéancier de paiement des arriérés de contributions. Par correspondance en date du 8 mars 2022, le Secrétariat de l'ABCA a informé la Banco de Cabo Verde de l'approbation de l'échéancier proposé. Après discussion, la Banco de Cabo Verde a fait une nouvelle proposition de calendrier qui s'étale sur dix (10) ans pour permettre une certaine flexibilité dans le remboursement, à partir du 31 décembre 2022. Lors de sa Réunion Ordinaire d'août 2022, le Conseil des Gouverneurs a approuvé la proposition de calendrier de paiement des arriérés de la Banco de Cabo Verde, qui a procédé au paiement de la première partie de ses arriérés (4.513 USD), en plus de 3.940 USD au titre de la contribution au budget de 2023 approuvée par le Conseil des Gouverneurs.

Décision du Conseil :

Le Conseil des Gouverneurs a encouragé la Banco de Cabo Verde à continuer à honorer le paiement de ses arriérés.

4.13. Rapport du Séminaire Continental pour l'année 2023 tenu du 15 au 17 mai 2023

Lors de sa 44^e Réunion Annuelle tenue le 5 août 2022, le Conseil des Gouverneurs a choisi pour le Séminaire Continental de l'ABCA au titre de l'année 2023, le thème suivant : " Impact du changement climatique sur la sécurité alimentaire et l'inflation en Afrique : Le rôle du secteur financier dans le financement de l'agriculture et de l'économie verte ".

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a accepté d'accueillir l'événement qui s'est tenu du 15 au 17 mai 2023 à Yaoundé, au Cameroun.

Au cours des ateliers, les participants ont formulé des recommandations visant à relever les défis auxquels sont confrontés les pays africains dans le développement du secteur agricole et l'impact macroéconomique des chocs climatiques. Les participants ont recommandé, entre autres, que les Banques Centrales devraient :

- Utiliser des outils de politique monétaire tels que les taux d'intérêt, les réserves obligatoires et les opérations d'open market pour encourager les investissements dans l'économie verte ;
- Encourager le développement d'obligations vertes, de prêts verts et de directives d'assurance verte conçus pour attirer des fonds mondiaux pour des projets respectueux de l'environnement et minimiser la destruction de l'environnement et les émissions de gaz à effet de serre (GES) ;
- Soutenir la recherche et le développement dans le domaine de la finance verte et encourager l'innovation financière et la création d'institutions de microfinance vertes qui accordent des prêts à petite échelle aux agriculteurs et aux communautés rurales pour une agriculture intelligente face au climat ;
- Développer des mécanismes de financement ciblés pour soutenir les petits exploitants et les entreprises agricoles, notamment la fourniture des facilités/garanties de crédit, la réduction des taux d'intérêt, etc. ;
- Faire un usage innovant des outils politiques conventionnels et non conventionnels pour faire face aux chocs liés au climat, notamment en soutenant les secteurs les plus vulnérables ;
- Renforcer la coordination avec les autorités fiscales pour faire face aux chocs climatiques. Cela inclut des stratégies de sortie claires pour les interventions des Banques Centrales pour faire face aux chocs ;
- Adopter des normes de durabilité en matière de changement climatique et encourager la participation du secteur financier à la mise en place d'institutions de financement du développement, en particulier de banques agricoles et d'investissements dans des obligations vertes ou d'autres instruments liés au climat ;
- Utiliser le cadre de Bâle sur les fonds propres pour inciter les banques à donner des pondérations de risque plus faibles aux prêts accordés au secteur agricole sans compromettre la stabilité du système financier ;
- Utiliser le cadre de Bâle sur les fonds propres pour inciter les banques à accorder une pondération de risque nulle aux expositions au secteur agricole garanties par l'Etat ; et
- Accorder des prêts aux banques commerciales pour que le secteur agricole bénéficie de crédits à des taux préférentiels, lorsque le Gouvernement n'est pas en mesure d'accorder des prêts à des conditions préférentielles.

Décisions du Conseil :

Le Conseil des Gouverneurs a pris note du rapport du Séminaire Continental de l'année 2023 et a remercié la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) pour l'organisation de cet événement.

En outre, le Conseil des Gouverneurs a demandé au Secrétariat de l'ABCA d'envoyer le rapport du Séminaire Continental de l'année 2023 à la Commission de l'Union Africaine (CUA) afin qu'il soit transmis aux Communautés Economiques Régionales (CER) et aux parties prenantes concernées.

4.14. Coopération avec la Banque Centrale Européenne (BCE)

En août 2022, le Conseil des Gouverneurs a demandé au Secrétariat de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA) d'assurer la bonne organisation de la réunion conjointe ABCA-BCE-CUA sur les expériences d'intégration monétaire et d'inviter toutes les Banques Centrales Membres à participer au partage d'expérience qui pourrait être utilisée pour établir et rendre opérationnel l'Institut Monétaire Africain (IMA). Le Conseil des Gouverneurs a également demandé au Secrétariat de l'ABCA de s'inspirer d'autres expériences africaines, notamment l'Institut Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (IMAO), en les invitant, si possible, à la réunion conjointe prévue avec la BCE et la CUA, dans le cadre de la mise en place de l'IMA. Par conséquent, l'ABCA, la BCE et la CUA ont organisé conjointement ladite réunion le 26 octobre 2022, avec la participation de l'IMAO.

Lors de la réunion du Bureau du 9 mars 2023, les Gouverneurs ont exhorté le Secrétariat de l'ABCA à maintenir la collaboration productive avec la Banque Centrale Européenne. Il convient de noter que le partenariat avec la Banque Centrale Européenne s'est révélé avantageux et offre de précieux enseignements à tirer. En effet, la BCE a été invitée à participer au Séminaire Continental de l'ABCA sur le thème "Impact du changement climatique sur la sécurité alimentaire et l'inflation en Afrique : Le rôle du secteur financier dans le financement de l'agriculture et de l'économie verte " qui s'est tenu du 15 au 17 mai 2023 à Yaoundé, au Cameroun.

Le sous-thème sur "Le rôle des Banques Centrales dans le changement climatique - Une perspective européenne" a été présenté par M. Gilles Noblet, Conseiller Principal, Direction Générale des Relations Internationales et Européennes, BCE. La présentation s'est concentrée sur l'insécurité alimentaire, la coopération internationale sur le changement climatique, l'importance des plans de transition alignés sur l'Accord de Paris et le renforcement des capacités.

En outre, dans le cadre de l'organisation des Réunions Annuelles de l'ABCA qui se sont tenues du 30 juillet au 4 août 2023 à Livingstone, en Zambie, une invitation officielle a été envoyée à la BCE pour sa participation.

Décision du Conseil :

Le Conseil des Gouverneurs a pris note des activités entreprises par la Banque Centrale Européenne (BCE) dans le cadre de sa collaboration avec l'ABCA et a demandé au Secrétariat de poursuivre ce partenariat fructueux.

4.15. Coopération avec la Federal Reserve Bank of New York (FRBNY)

Le Secrétariat de l'ABCA avait pris contact avec la Federal Reserve Bank of New York (FRBNY) pour renforcer le partenariat entre les deux institutions. La FRBNY avait promis d'inviter les Banques Centrales Membres de l'ABCA aux activités de formation qu'elle a prévu d'organiser au cours de l'année 2022.

Lors de sa Réunion Ordinaire à Banjul, le Conseil des Gouverneurs a demandé au Secrétariat d'envoyer aux Banques Centrales Membres de l'ABCA le programme de formation de la FRBNY au titre de l'année 2022. En outre, le Conseil des Gouverneurs a exhorté les Banques Centrales Membres de l'ABCA à participer aux activités de formation organisées par la FRBNY en 2022.

Pour évaluer la participation des Banques Centrales Membres de l'ABCA aux activités de formation prévues, une lettre a été envoyée le 31 janvier 2023 à la FRBNY à l'effet de demander des informations détaillées sur la participation de l'ABCA entre septembre et décembre 2022.

Il a été constaté que 407 participants, issus de 28 Banques Centrales, ont pris part au programme de formations proposées par la FRBNY en 2022.

Lors de la réunion du Bureau, à Dakar, les Gouverneurs ont demandé au Secrétariat de poursuivre la collaboration fructueuse avec la FRBNY afin de permettre la participation des Banques Centrales aux formations de la FRBNY en 2023. Par lettre en date du 14 avril 2023, le Secrétariat a demandé à la FRBNY de transmettre son programme de formation au titre de l'année 2023 afin d'en informer les Banques Centrales Membres de l'ABCA. Le programme a été transmis aux Banques Centrales le 5 mai 2023.

Décisions du Conseil :

Le Conseil des Gouverneurs a encouragé les Banques Centrales Membres de l'ABCA à participer aux activités de formation organisées par la FRBNY en 2023 et a demandé au Secrétariat de renvoyer le programme de formations actualisé de la FRBNY aux Banques Centrales Membres de l'ABCA.

4.16. Partenariat entre l'ABCA et les organisations externes : Elaboration d'un projet de cadre pour formaliser la collaboration

Depuis 2017, l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA) entretient des relations de coopération avec des institutions internationales telles que la Banque Centrale Européenne (BCE), la Federal Reserve Bank of New York (FRBNY), etc. Dans le même contexte, le secteur privé s'est également adressé à l'Association pour y demander une collaboration. Compte tenu de l'intérêt croissant manifesté par le secteur privé pour une coopération avec l'Association, les Gouverneurs ont exprimé le besoin d'un cadre de partenariat pour formaliser la collaboration entre l'ABCA et le secteur privé.

A cet égard, le Secrétariat a proposé un nouveau cadre de partenariat entre l'ABCA et le secteur privé. Le processus de partenariat entre l'ABCA et le secteur privé doit commencer par la saisine officielle du Secrétariat de l'ABCA par les acteurs du secteur privé dans une lettre adressée au Président de l'Association. Le Secrétariat doit alors examiner la demande au regard des objectifs de l'Association. Deux scénarios sont envisageables :

- La demande n'est pas conforme aux objectifs de l'ABCA. Dans ce cas, le Secrétariat informera le Président de l'Association et notifiera son refus au demandeur ;
- La demande est jugée conforme aux objectifs de l'Association et la procédure se poursuit. Dans ce cas, l'étape suivante consistera à envoyer la demande aux organes techniques de l'ABCA responsables de la question pour qu'ils l'évaluent.

Les Groupes de Travail techniques disposent d'un délai de quatre semaines à compter de la date de transmission de la correspondance pour donner leur avis. Si, à l'issue de cette période, le Secrétariat n'a toujours pas reçu de réponse, un rappel serait envoyé. Si aucune réponse n'est reçue dans la semaine prolongée suivant le rappel, l'organe technique serait encouragé à envoyer sa réponse.

Si l'avis documenté des Experts est défavorable, le Secrétariat de l'ABCA informera le Président de l'Association du résultat qui sera notifié à la structure concernée.

En cas d'avis favorable, le processus se poursuit et le Président de l'ABCA est informé par le Secrétariat de la demande et de l'avis documenté des Experts.

Si le Président n'a aucune objection, la demande peut être inscrite à l'ordre du jour de la réunion du Comité Technique et de la réunion du Bureau. L'organisation concernée pourrait être invitée à la réunion pour faire une présentation si le Secrétariat de l'ABCA et le Président du Comité Technique le jugent nécessaire. Il en va de même pour les réunions du Bureau et du Conseil des Gouverneurs si elles sont approuvées par le Comité Technique et le Bureau, respectivement.

Si la tenue d'une réunion des Organes de l'Association n'est pas imminente, le Président de l'ABCA peut décider de la suite à donner et sa décision sera notifiée au requérant.

En outre, au cas où le sujet ne rentre pas dans les domaines de compétence couverts par les Groupes de Travail techniques de l'ABCA, la requête pourrait être soumise à l'appréciation du Président de l'ABCA si la date de la réunion des Organes de l'ABCA n'est pas proche. Dans le cas contraire, la demande sera inscrite à l'ordre du jour de la réunion du Comité Technique.

Décision du Conseil :

Le Conseil des Gouverneurs a demandé au Secrétariat de transmettre aux Banques Centrales Membres de l'ABCA le projet de cadre de partenariat entre l'Association et les organisations externes pour observations. La version finale intégrant les observations des Banques Centrales sera présentée lors de la réunion du Bureau en mars 2024 à Dakar au Sénégal.

4.17. Election du Président et du Vice-Président de l'ABCA et composition du Bureau au titre de l'exercice 2023-2024Décision du Conseil :

Conformément aux principes de l'ABCA, le Conseil des Gouverneurs a élu Dr. Denny Kalyalya, Honorable Gouverneur de la Bank of Zambia, Président de l'ABCA pour la période allant d'août 2023 à août 2024. M. Saddek Omar Elkaber, Honorable Gouverneur de la Central Bank of Libya, est le Vice-Président de l'ABCA pour la même période. A cet égard, la composition du Bureau de l'ABCA pour 2023-2024 est la suivante :

- Gouverneur de la Bank of Zambia, Président de l'ABCA ;
- Gouverneur de la Central Bank of Libya, Vice-Président de l'ABCA ;
- Gouverneur de la Central Bank of Nigeria, Président de la Sous-région de l'Afrique de l'Ouest ;
- Gouverneur de la Banque Centrale de Mauritanie, Président de la Sous-région de l'Afrique du Nord ;
- Gouverneur de la Banque Centrale du Congo, Président de la Sous-région de l'Afrique Centrale ;
- Gouverneur de la Central Bank of Kenya, Président de la Sous-région de l'Afrique de l'Est ;
- Gouverneur de la Reserve Bank of Zimbabwe, Président de la Sous-région de l'Afrique Australe ;
- Gouverneur de la BCEAO, Vice-Président de la Sous-région de l'Afrique de l'Ouest ;
- Gouverneur de la Bank Al-Maghrib, Vice-Président de la Sous-région de l'Afrique du Nord ;
- Gouverneur de la Banco Central de São Tome e Principe, Vice-Président de la Sous-région de l'Afrique Centrale ;
- Gouverneur de la National Bank of Rwanda, Vice-Président de la Sous-région de l'Afrique de l'Est ;
- Gouverneur de la Banco de Moçambique, Vice-Président de la Sous-région de l'Afrique Australe.

4.18. Lieu et date du Séminaire Continental de l'ABCA pour l'année 2024

Décision du Conseil :

Les Gouverneurs ont décidé que, sur la base du principe de rotation, le Séminaire Continental au titre de l'année 2024 sera accueilli par la Sous-région de l'Afrique Australe. Le pays hôte et la date de l'événement seront communiqués à bonne date par le Président de ladite Sous-région.

4.19. Lieu et date de la 46^e Réunion Ordinaire du Conseil des Gouverneurs de l'ABCA

Décision du Conseil :

Le Conseil des Gouverneurs a décidé que, conformément au principe de rotation des Réunions Annuelles de l'ABCA, les 46^e Réunions Annuelles de l'Association au titre de l'année 2024 seront accueillies par la Central Bank of Libya. Le lieu et la date des réunions seront communiqués à bonne date par la Central Bank of Libya.

4.20. Questions Diverses

Aucune question n'a été soulevée sous ce point inscrit à l'ordre du jour.

4.21. Cérémonie de Clôture

Au nom de tous les Gouverneurs et délégués, Monsieur Moses Dinekere Pelaelo, Honorable Gouverneur de la Bank of Botswana, a exprimé sa gratitude et sa profonde reconnaissance à son Excellence M. Hakainde HICHILEMA, Président de la République de Zambie, pour s'être fait représenter, à la cérémonie d'ouverture du Symposium des Gouverneurs du 3 août 2023, par Dr. Situmbeko MUSOKOTWANE, MP, Ministre des Finances et de la Planification Nationale. Il a également exprimé sa gratitude et ses sincères remerciements au Gouvernement et au peuple de la République de Zambie, pour l'accueil chaleureux ainsi que pour les excellentes dispositions prises par le personnel de la Bank of Zambia et le Secrétariat de l'ABCA, qui ont contribué au succès des Réunions Annuelles de l'Association.

Dr. Denny KALYALYA, Honorable Gouverneur de la Bank of Zambia et Président entrant de l'ABCA, a exprimé toute sa gratitude aux Honorables Gouverneurs et aux participants du Symposium pour leur contribution significative aux travaux pendant ces 45^e Réunions Annuelles. Il a remercié en particulier le Président de la République de Zambie, représenté par le Ministre des Finances et de la Planification Nationale, pour l'importance accordée à cette rencontre. Il a également félicité le Président sortant de l'ABCA pour son leadership dans la conduite avec succès des travaux de l'Association. En outre, il a mis l'accent sur les efforts qui devraient être faits pour faire avancer le Continent car le sous-développement de l'Afrique montre qu'il y a encore de nombreux défis à relever. A cet égard, il a appelé les Africains à mener des actions collectives en vue de faire avancer le Continent. Enfin, il a affiché sa volonté de porter l'Association plus loin.



ANNEXE 1 : LISTE DES PARTICIPANTS

#	Nom	Fonction	Institution	Email
1	M. Elaty Ely	Conseiller	Banque Centrale de Mauritanie	elaty@bcm.mr
2	Mme Lemina Sidi Baba	Directrice Générale des Etudes	Banque Centrale de Mauritanie	lemina@bcm.mr
3	M. El Hadj Amar Cheikh Abdellahi	Directeur de Recherche et des Relations avec l'Extérieur	Banque Centrale de Mauritanie	elhadj19@gmail.com
4	M. Osama Abdelrahman Abdelwahed Mohammed	Deputy General Manager	Central Bank of Egypt	osama.abdelwahed@cbe.org.eg
5	M. Mohamed Kadry	Senior Financial Analyst, Basel Sector, Market Risk & Pillar II Expert	Central Bank of Egypt	Mohamed.kadry@cbe.org.eg
6	Dr Naglaa Nozahie	Governor's Advisor for African Affairs	Central Bank of Egypt	Naglaa.nozahie@cbe.org.eg
7	M. Ahmed Kuraim	Head of Foreign Relations Section - Governor's Office	Central Bank of Libya	akuraim@cbl.gov.ly
8	Dr Ali Amreeghah	Deputy Director for International Economic Affairs and Communications - Research and Statistics Department	Central Bank of Libya	aamreeghah@cbl.gov.ly
9	M. Gernaldo Afonso do Rosário	Coodinateur	Banco Central de São Tomé e Príncipe	gernaldo.dorosario@bcstp.st
10	M. Hermes Nascimento	Administrateur	Banco Central de São Tomé e Príncipe	herlima@bcstp.st
11	Prof. Vincent Ngonga Nzinga	Directeur des Analyses Economiques	Banque Centrale du Congo	ngonganzinga@hotmail.com
12	M. Olivier Tallys Talebuyi	Manager en Relations Economiques Extérieures	Banque Centrale du Congo	talebuyi@gmail.com
13	M. Pathou Kavena	Conseiller du Gouverneur	Banque Centrale du Congo	pkavena@gmail.com
14	M. Jean Clary Otomou	Directeur General de l'Exploitation	Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)	otoumou@beac.int
15	M. Carlos Damian Baca Eboro	Directeur des Relations Internationales	Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)	baca@beac.int
16	Dr Nafe Daba	Chef de Service	Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)	nafe@beac.int
17	Dr Ernest Addison	Governor	Bank of Ghana	conf.plus@bog.gov.gh
18	M. Emmanuel Kinful	Special Assistant to the Governor	Bank of Ghana	rosetta.quarcoo@bog.gov.gh,
19	Dr Settor Kwabla Amediku	Director	Bank of Ghana	settor.amediku@bog.gov.gh
20	M. Stephen Nortey	Chief Manager	Bank of Ghana	stephen.nortey@bog.gov.gh
21	M. Mohamed Conte	Directeur des Relations Internationales	Banque Centrale de la République de Guinée	mohamed.conte@bcr-guinee.org
22	Mme Mariama Ciré Sylla	Directrice Générale des Etudes et des Statistiques	Banque Centrale de la République de Guinée	mariamacire.sylla@bcr-guinee.org
23	M. Miano Emile Allade	Responsable de Service	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)	meallade@bceao.int
24	M. Bléhoué Toussaint Damoh	Conseiller du Directeur Général de l'Economie et de la Monnaie	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)	tdamoh@bceao.int
25	Hon. J. Aloysius Tarlue	Governor	Central Bank of Liberia	makamara@cbl.org.lr

#	Nom	Fonction	Institution	Email
26	M. Mussah Alemame Kamara	Senior Technical Advisor to the Executive Governor	Central Bank of Liberia	makamara@cbl.org.lr
27	Dr Abdul Salam Abidemi	Deputy Director	Central Bank of Nigeria	saabdulsalam@cbn.gov.ng
28	Mme Alaere Maureen Eguaike	Assistant Director	Central Bank of Nigeria	ameguaike@cbn.gov.ng
29	M. Haruna Mustafa	Director, Banking Supervision	Central Bank of Nigeria	hbmustafa@cbn.gov.ng
30	Dr Mahmud Hassan	Director, Monetary Policy Department	Central Bank of Nigeria	hmahmud@cbn.gov.ng
31	Dr Chikelu Edison Obalum	Head, Cross-Border Supervision	Central Bank of Nigeria	ceobalum@cbn.gov.ng
32	M. Lamin Manneh	Senior Advisor to the Governor	Central Bank of The Gambia	lmanneh@cbg.gm
33	M. Ken B Johm	Board Member	Central Bank of The Gambia	kbjohm@cbg.gm
34	M. Karamo Jawara	Director, Banking and Payment Systems Department	Central Bank of The Gambia	kjawara@cbg.gm
35	M. Ebrima N Wadda	Director of Research	Central Bank of The Gambia	ewadda@cbg.gm
36	Mme Halima Jagne	Director	Central Bank of The Gambia	hsinghateh@cbg.gm
37	M. Buah Saidy	Governor	Central Bank of The Gambia	bsaidy@cbg.gm
38	Dr Abdoulie S Jallow	First Deputy Governor	Central Bank of The Gambia	asjallow@cbg.gm
39	Mme Marjorie Pampusa	Director-Economic Analysis, Research & Statistics	Bank of Mauritius	marjorie.pampusa@bom.mu
40	Mme Liz Mukasa Samula	Economist	Bank of Uganda	lsamula@bou.or.ug
41	Dr Adam Mugume	Executive Director	Bank of Uganda	amugume@bou.or.ug
42	M. Abdirahman Robleh Bouraleh	Directeur des Statistiques Monétaires et de la Balance des Paiements	Banque Centrale de Djibouti	abdirahman.robleh@banque-centrale.dj
43	M. Georges Ntangorane	Directeur des Etudes Economiques, des Statistiques et de la Coopération	Banque de la République du Burundi	gntangorane@brb.bi
44	Hon. John Rwangombwa	Governor	National Bank of Rwanda	jrwangombwa@bnr.rw
45	Mme Priscille Ziraje Mikebanyi	Senior Economist-Governor and Board Affairs Office	National Bank of Rwanda	PMIKEBANYIZiraje@bnr.rw
46	Dr Kamau Thugge	Governor	Central Bank of Kenya	Governor@centralbank.go.ke
47	Prof. Robert Mudida	Director, Research Department	Central Bank of Kenya	mudidar@centralbank.go.ke
48	M. Michael R. Eganza	Director, Banking and Payment Services Department	Central Bank of Kenya	rundume@centralbank.go.ke
49	Mme Maureen Teresa Odongo	Economist	Central Bank of Kenya	odongomta@centralbank.go.ke
50	Dr Isaya Maana	Economist	Central Bank of Kenya	Maanal@centralbank.go.ke
51	M. Mahad Mohamed	Advisor	Central Bank of Somalia	mahad.mohamed@centralbank.gov.so
52	Hon. Rogerio Lucas Zandamela	Governor	Banco de Moçambique	marcia.tembe@bancomoc.mz
53	Mme Silvina de Abreu	Executive Director and Board Member	Banco de Moçambique	guilherme.fernando@bancomoc.mz
54	M. Pedro Jose Munguambe	Assistant Director	Banco de Moçambique	pmunguas@gmail.com
55	M. Pinho José Ribeiro	Director	Banco de Moçambique	pinho.ribeiro@bancomoc.mz

#	Nom	Fonction	Institution	Email
56	M. Stenio António	Institutional Relations Officer	Banco Nacional de Angola	svantonio@bna.ao
57	M. Manuel Tiago Dias	Governor	Banco Nacional de Angola	matidi@bna.ao
58	Mme Kegakgametse Lizzy Sediakgotla	Principal Economist	Bank of Botswana	sediakgotlal@bob.bw
59	Dr Kaelo Mpho Ntwaepelo	Senior Economist	Bank of Botswana	ntwaepelok@bob.bw
60	M. Moses Dinekere Pelaelo	Governor	Bank of Botswana	Jaudis@bob.bw
61	Dr Kealeboga S Masalila	Deputy Governor	Bank of Botswana	Letsholom@bob.bw
62	M. Innocent Molalapata	Director	Bank of Botswana	molalapatai@bob.bw
63	M. Ebson Uanguta	Deputy Governor	Bank of Namibia	doriana.amateta@bon.com.na
64	Mlle Betrida Kokumalamala Wilfred	Economist	Bank of Tanzania	bkwilfred@bot.go.tz
65	Dr Yamungu Kayandabila	Deputy Governor- Economic and Financial Policies	Bank of Tanzania	bgollotu@bot.go.tz
67	M. Thomas Mongella	Manager	Bank of Tanzania	tmmongella@bot.go.tz
68	Dr Jonathan Mpundu Chipili	Director - Economics	Bank of Zambia	jchipili@boz.zm
69	M. Shebo Nalishebo	Board Member	Bank of Zambia	snalishebo@boz.zm
70	M. Chungu Kapembwa	Assistant Director - Macroeconomic Analysis	Bank of Zambia	ckapembwa@boz.zm
71	Dr Francis Ziwele Mbao	Senior Economist	Bank of Zambia	fmbao@boz.zm
72	M. Jimmy Couvaras	Assistant Director Payment Systems	Bank of Zambia	jcouvaras@boz.zm
73	Mlle Besnat Mwanza	Assistant Director - Communications	Bank of Zambia	mwanzab@boz.zm
74	M. Mpooma Hichilema	Manager - Fintech and Compliance	Bank of Zambia	mhichilema@boz.zm
75	M. Goodson Kataya	Assistant Director - Financial Stability	Bank of Zambia	gkataya@boz.zm
76	Mme Lyness Phiri Mambo	Assistant Director - Examinations & Surveillance, Bank Supervision	Bank of Zambia	Lmambo@boz.zm
77	M. Peter Zgambo	Assistant Director - Research	Bank of Zambia	pzgambo@boz.zm
78	Prof. Douglas Kunda	Board Member	Bank of Zambia	dkunda@boz.zm
79	M. Caesar Cheelo	Board Member	Bank of Zambia	ccheelo@boz.zm
80	Mme Gladys Chongo Chiwele	Director, Bank Supervision	Bank of Zambia	gmposha@boz.zm
81	Dr Grivas Chiyaba	Acting Assistant Director – BoP & Debt	Bank of Zambia	gchiyaba@boz.zm
82	Dr Denny Hamachila Kalyalya	Governor	Bank of Zambia	dkalyalya@boz.zm
83	Mme Pamela Kasese Bwalya	Bank of Zambia Board Member	Bank of Zambia	pbwalya@boz.zm
84	Mme Sarah Sally T. Ross	Board Member	Bank of Zambia	Sross@boz.zm
85	Mme Harizafy Noelimanana Ralarosy	Director Economic Research and International Relationship	Banky Foiben'i Madagasikara	h.Ralarosy@bfm.mg
86	M. Aivo Handriatiana Andrianarivelo	Gouverneur	Banky Foiben'i Madagasikara	cab.gov@bfm.mg
87	Dr Emmanuel Maluke Letete	Governor	Central Bank of Lesotho	mmusi@centralbank.org.ls

#	Nom	Fonction	Institution	Email
88	Dr Rethabile Francis Masenyetse	Executive Assistant to the Governor	Central Bank of Lesotho	rmasenyetse@centralbank.org.ls
89	M. Jabulane Dlamini	Deputy Director Research-BOP & International Affairs	Central Bank of Eswatini	jabulaned@centralbank.org.sz
90	Dr Wilson Toninga Banda	Governor	Reserve Bank of Malawi	msoko@rbm.mw
91	Dr Mark Lungu	Director, Governor's Office	Reserve Bank of Malawi	mlungu@rbm.mw
92	M. Tawedzerwa Ngundu	Chief Economist	Reserve Bank of Zimbabwe	tngundu@rbz.co.zw
93	Dr John P. Mangudya	Governor	Reserve Bank of Zimbabwe	nmupunga@rbz.co.zw
94	Dr Nebson Mupunga	Director	Reserve Bank of Zimbabwe	nmupunga@rbz.co.zw
95	Mme Emogene Claire Martins	Divisional Head: Financial Conglomerates Banking Supervision	South African Reserve Bank	emogenemartins@gmail.com
96	M. Tim Masela	Head: National Payment System Department	South African Reserve Bank	tim.masela@resbank.co.za
97	M. Denzel Edgar Bostander	Head of Department	South African Reserve Bank	denzel.bostander@resbank.co.za
98	M. Mogale William Phakedi	Economic Policy Analyst	South African Reserve Bank	mogale.phakedi@resbank.co.za
99	M. Konan Arthur Koffi	AACB Website Manager	AACB Secretariat	kyakoffi@bceao.int
100	M. Abdourahimoune Amadou Abdoul Aziz	Chargé d'études	AACB Secretariat	aamadouabdoulaziz@bceao.int
101	M. Mamadou Seye	Archiviste	AACB Secretariat	maseye@bceao.int
102	M. Thierno Mountaga Mbow	Gestionnaire Comptable et Budgétaire	AACB Secretariat	tmbow@bceao.int
103	Dr Djoulassi Kokou Oloufada	AACB Executive Secretary	AACB Secretariat	dkoloufada@bceao.int
104	M. Acho Théodore Yapo	Research Officer	AACB Secretariat	atyapo@bceao.int
105	Mme Imily Dieng Mbaye	Assistant	AACB Secretariat	idieng@bceao.int
106	M. Djamel Ghrib	Director of Economic Development, Integration, and Trade	African Union Commission (AUC)	olomop@africa-union.org
107	Mlle Rumbidzai Treddah Manhando	Program Coordinator-African Union Financial Institutions	African Union Commission (AUC)	ManhandoR@africa-union.org
108	Dr Patrick Ndzana Olomo	Ag. Head of Division Economic Policy and Sustainable Development	African Union Commission (AUC)	olomop@africa-union.org
109	M. Lomini Mathias Anthony	Executive Director	Bank of South Sudan	Lomini.anthoni@boss.gov.ss
110	Mme Kiden Betty Alison Ade	Research Officer	Bank of South Sudan	kiden.ade@boss.gov.ss
111	M. Abderrahim Bouazza	Vice Gouverneur	Bank Al-Maghrib	g.faddi@bkam.ma
112	Mr Abdoulaye Ndoye	Auditeur	Grant Thornton	abdoulaye.ndoye@sn.gt.com

ANNEXE 2 : Matrice des décisions et des actions requises

N°	DECISIONS	PAR QUI	PERIODE	ETAT	VOYANT
REUNION DU BUREAU DE L'ABCA (9 mars 2023)					
1	Le Bureau a noté l'état de mise en œuvre des décisions prises par le Conseil des Gouverneurs en août 2022 et a félicité le Secrétariat de l'ABCA pour le taux élevé de mise en œuvre (81,08%). Le Bureau a également demandé au Secrétariat de l'ABCA de suivre la mise en œuvre des décisions en cours.	Secrétariat de l'ABCA	Au cours des Réunions Annuelles de l'ABCA de 2023.	Le suivi de la mise en œuvre des décisions en cours continue.	JAUNE
2	Le Bureau a pris note des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme de Coopération Monétaire en Afrique (PCMA). Le Bureau a encouragé les Sous-régions qui n'ont pas encore élaboré un cadre de politique monétaire harmonisé à soumettre au Secrétariat de l'ABCA, avant fin juillet 2023, une feuille de route sur les moyens qu'elles entendent mettre en œuvre pour élaborer des cadres harmonisés de politique monétaire avec des délais raisonnables.	Les Sous-régions de l'ABCA	Avant fin juillet 2023.	Par lettre en date du 7 juin 2023, le Secrétariat a informé que le Bureau encourageait les Sous-régions qui n'ont pas encore élaboré un cadre harmonisé de politique monétaire à soumettre une feuille de route sur la manière de le développer.	VERT
3	Le Bureau a pris note des recommandations du Groupe d'Experts sur l'affinement des critères de convergence du PCMA afin de maintenir le statu quo sur la convergence macroéconomique des critères de convergence pour le moment et d'accélérer la mise en œuvre de la décision du Conseil des Gouverneurs sur l'activation du mécanisme d'évaluation par les pairs.	Groupe d'Experts	Avant les Réunions Annuelles de l'ABCA de 2023.	Le statu quo a été observé dans le processus d'élaboration du rapport sur le Programme de Coopération Monétaire en Afrique (PCMA). En ce qui concerne l'accélération de la mise en œuvre des décisions du Conseil des Gouverneurs sur l'activation du Mécanisme d'Evaluation par les Pairs, veuillez	VERT

N°	DECISIONS	PAR QUI	PERIODE	ETAT	VOYANT
				vous référer à l'état d'avancement de la mise en œuvre de la décision 4.	
4	Le Bureau a demandé à la Commission de l'Union Africaine (CUA) d'accélérer la mise en œuvre de l'activation du mécanisme d'évaluation par les pairs afin d'aider les pays membres à se conformer aux critères de convergence macroéconomique. A cet égard, le Bureau a encouragé la CUA à mettre en place, avant les Réunions Annuelles de l'ABCA au titre de l'année 2023, le Secrétariat qui suivra les activités du mécanisme d'évaluation par les pairs.	CUA	Avant les Réunions Annuelles de l'ABCA de 2023.	Par lettre en date du 26 mai 2023, le Secrétariat de l'ABCA a demandé à la Commission de l'Union Africaine (CUA) de fournir des informations sur les mesures qu'elle a prises pour mettre en œuvre l'activation du mécanisme d'évaluation par les pairs. Le Secrétariat n'a pas encore reçu la réponse de la CUA.	JAUNE
5	Le Bureau a pris note des recommandations sur le projet de Statuts et de Structure de l'Institut Monétaire Africain (IMA) lors de la réunion extraordinaire du Groupe d'Experts du Comité Technique Spécialisé (CTS) sur les Finances, les Affaires Monétaires, la Planification Economique et l'Intégration.	CUA / ABCA	Avant les Réunions Annuelles de l'ABCA de 2023.	L'une des recommandations était que la CUA et l'ABCA organisent une session de travail consacrée à l'examen et à l'intégration des commentaires formulés par les Banques Centrales sur le projet de Statuts et de Structure de l'Institut Monétaire Africain. La session de travail s'est tenue à Addis-Abeba, en Ethiopie, du 26 au 28 avril 2023.	VERT

N°	DECISIONS	PAR QUI	PERIODE	ETAT	VOYANT
6	<p>Le Bureau a sélectionné les sous-thèmes ci-après pour le Séminaire Continental au titre de l'année 2023 sur le thème " Impact du changement climatique sur la sécurité alimentaire et l'inflation en Afrique : rôle du secteur financier dans le financement de l'agriculture et de l'économie verte " :</p> <p>a) Rôle du secteur financier dans la promotion de l'agriculture ;</p> <p>b) Promotion de l'économie verte en Afrique : le rôle du secteur financier ;</p> <p>c) Changement climatique, stabilité financière et des prix et atteinte d'une sécurité alimentaire durable en Afrique : rôle des Banques Centrales.</p>	Secrétariat de l'ABCA / BEAC	Avant les Réunions Annuelles de l'ABCA de 2023.	Les Termes de Référence du Séminaire Continental au titre de l'année 2023 ont été élaborés. Il s'est tenu à Yaoundé, au Cameroun, du 15 au 17 mai 2023.	VERT
7	<p>Le Bureau a sélectionné les sous-thèmes ci-après pour le Symposium des Gouverneurs au titre de l'année 2023 sur le thème " Récurrence des chocs et implications macroéconomiques pour les économies africaines : enjeux et perspectives pour les Banques Centrales " :</p> <p>a) Renforcement de l'efficacité de la politique monétaire en présence de chocs d'offre récurrents ;</p> <p>b) Rôle des Banques Centrales dans le renforcement de la résilience des économies africaines face aux chocs externes ;</p> <p>c) Chocs exogènes et mécanisme de transmission de la politique monétaire : défis pour les Banques Centrales et perspectives.</p>	Secrétariat de l'ABCA / Bank of Zambia	Durant les Réunions Annuelles de l'ABCA de 2023.	La note conceptuelle du Symposium des Gouverneurs de l'ABCA au titre de l'année 2023 a été élaborée et l'événement se tiendra le 3 août 2023.	VERT
8	Le Bureau a pris note du rapport des Groupes de Travail de la Communauté des Superviseurs Bancaires Africains (CSBA). Le Bureau a demandé aux Superviseurs de la CSBA, en collaboration avec le Groupe de Projet de l'ABCA sur l'intégration des systèmes de paiement,	CSBA	Avant les Réunions Annuelles de l'ABCA de 2023.	La Conférence et la réunion de la CSBA se sont tenues les 6 et 7 avril 2023 à Banjul, en Gambie. Les	VERT

N°	DECISIONS	PAR QUI	PERIODE	ETAT	VOYANT
	de finaliser les discussions lors de la Conférence et de la Réunion de la CSBA qui se tiendront les 6 et 7 avril 2023, à Banjul, en Gambie afin de définir les modalités pratiques d'une collaboration ou d'un partenariat avec la Global Legal Entity Identifier Foundation (GLEIF).			échanges sur la collaboration avec la Fondation GLEIF ont été faits lors de l'événement.	
9	Le Bureau a encouragé le Groupe de Travail de la CSBA présidé par la Central Bank of Nigeria (CBN) à finaliser les cadres harmonisés sur la Gestion des Crise et Résolution Bancaire ainsi que sur la Réglementation et la Supervision des FinTechs. La version finale des cadres harmonisés sera soumise pour examen lors des Réunions Annuelles de l'ABCA au titre de l'année 2023.	Groupe de Travail de la CSBA / CBN	Avant les Réunions Annuelles de l'ABCA de 2023.	Par lettre en date du 26 mai 2023, le Secrétariat de l'ABCA a demandé au Groupe de Travail de partager la version finale des cadres harmonisés, en incorporant les commentaires des Banques Centrales. Le 1 ^{er} juin 2023, la CBN a envoyé les projets de documents révisés intégrant les commentaires des Banques Centrales Membres.	VERT
10	Le Bureau a instruit le Secrétariat de l'ABCA d'envoyer des lettres aux Banques Centrales concernées afin qu'elles soumettent les Protocoles d'Accord en cours entre les Banques Centrales des Etats Partenaires de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) et leurs Autorités de régulation en Afrique afin de permettre au Secrétariat de soutenir cet exercice au niveau de l'ABCA.	Secrétariat de l'ABCA / CAE / Banques Centrales Membres	Avant les Réunions Annuelles de l'ABCA de 2023.	Par lettre en date du 18 avril 2023, le Secrétariat a envoyé une correspondance aux Banques Centrales concernées afin de fournir des informations sur l'état d'avancement des Protocoles d'Accord en cours entre les Banques Centrales des Etats partenaires de la Communauté de	VERT

N°	DECISIONS	PAR QUI	PERIODE	ETAT	VOYANT
				l'Afrique de l'Est (CAE) et les Autorités de régulation de ces Etats en Afrique. Les réponses reçues sont résumées à l'Annexe 4c.	
11	Le Bureau a demandé au Secrétariat de l'ABCA d'envoyer des lettres de rappel aux Banques Centrales restantes qui n'ont pas encore désigné de hauts fonctionnaires chargés de suivre les activités du Protocole d'Accord Multilatéral (PAM) en matière de coopération, d'information et d'assistance entre les Banques Centrales Membres de l'ABCA, de le faire dès que possible.	Secrétariat de l'ABCA / Banques Centrales Membres	Avant les Réunions Annuelles de l'ABCA de 2023.	Des rappels ont été envoyés aux six Banques Centrales concernées. A la date du 18 juillet 2023, 38 Banques Centrales ont désigné leurs cadres.	VERT
12	Le Bureau a instruit le Groupe de Projet de l'ABCA sur l'intégration des systèmes de paiement de poursuivre les discussions avec Afreximbank sur le projet du système panafricain de paiement et de règlement (PAPSS), en cohérence avec la vision et la stratégie d'intégration des systèmes de paiement en Afrique, avant les Réunions Annuelles au titre de l'année 2023 pour atteindre l'objectif d'intégration des systèmes de paiement en Afrique.	Groupe de Projet / Afreximbank	Avant les Réunions Annuelles de l'ABCA de 2023.	La réunion entre le Groupe de Projet et l'équipe de gestion du PAPSS s'est tenue à Kigali, au Rwanda, les 30 et 31 mai 2023. Une réunion virtuelle a été organisée le 4 juillet 2023 pour informer tous les membres du Groupe de Projet des résultats de la réunion de Kigali.	VERT
13	Le Bureau a demandé au Groupe de Projet sur l'intégration des systèmes de paiement d'organiser une campagne de sensibilisation sur les paiements transfrontaliers au cours du troisième trimestre de 2023 avec le Conseil de la Stabilité Financière (CSF) et le Groupe de Projet sur les paiements transfrontaliers de la Banque des Règlements Internationaux (BRI) / Comité des Paiements et des Infrastructures de Marché (CPIM) afin d'accélérer la mise en	Groupe de Projet / Conseil de la Stabilité Financière / Banque des Règlements Internationaux / Comité des Paiements et des	Avant la fin de 2023.	La recommandation a été discutée lors de la réunion élargie du Groupe de Projet qui s'est tenue virtuellement le 4 juillet 2023. Au cours de la réunion, il a été indiqué que la	JAUNE

N°	DECISIONS	PAR QUI	PERIODE	ETAT	VOYANT
	œuvre des recommandations du G20 sur les paiements transfrontaliers.	Infrastructures de Marché		session de sensibilisation aux paiements transfrontaliers avec le FSB / CPMI et le Groupe de Projet sera planifiée au cours du premier trimestre de 2024.	
14	Le Bureau a pris note de la situation des contributions au budget de l'ABCA au titre de 2023 et a instruit le Secrétariat de l'ABCA d'envoyer des lettres de relance, avec copie aux Présidents des Sous-régions, aux Banques Centrales qui n'ont pas encore payé leurs contributions de le faire sans délai.	Secrétariat de l'ABCA / Présidents des Sous-régions	Avant les Réunions Annuelles de l'ABCA de 2023.	Des rappels ont été envoyés aux cinq autres Banques Centrales, le 16 juin 2023. A la date du 18 juillet 2023, 38 Banques Centrales ont payé leurs contributions.	VERT
15	Le Bureau a examiné les propositions relatives aux modalités de constitution et d'utilisation des réserves de capitaux propres de l'ABCA, y compris le renforcement des fonds propres, le maintien du niveau actuel des fonds propres et leur réduction en les affectant à des ressources budgétaires. A cet égard, le Bureau a demandé aux Banques Centrales Membres de l'ABCA de continuer à contribuer au budget annuel de l'Association et au Comité Technique de lui faire un rapport lors du prochain Conseil des Gouverneurs sur l'existence éventuelle de restrictions dans les Statuts de l'Association sur l'utilisation des fonds propres.	Banques Centrales Membres / Secrétariat de l'ABCA	Avant les Réunions Annuelles de l'ABCA de 2023.	La note relative à l'existence de restrictions dans les Statuts de l'ABCA concernant l'utilisation des réserves de fonds propres a été élaborée par le Secrétariat de l'ABCA.	VERT
16	Le Bureau a instruit le Secrétariat de l'ABCA d'envoyer une lettre de félicitations à la Banco de Cabo Verde pour son engagement à payer ses arriérés afin de contribuer à la régularisation de sa situation financière au sein de l'ABCA.	Secrétariat de l'ABCA	Après la Réunion du Bureau de mars 2023.	La lettre de félicitations a été envoyée à la Banco de Cabo Verde, le 15 juin 2023.	VERT

N°	DECISIONS	PAR QUI	PERIODE	ETAT	VOYANT
17	<p>Le Bureau a instruit le Secrétariat de l'ABCA qu'à l'avenir, les entreprises privées individuelles ne doivent pas utiliser la plateforme de l'ABCA pour présenter leurs produits et services. Cette décision concerne la collaboration avec AfricaNenda pour la promotion de l'inclusion financière par le biais de systèmes de paiement instantané efficaces en Afrique, Genesis Analytics par rapport à la proposition financière sur la formation sur le changement climatique, le rôle et la responsabilité des Banques Centrales, ainsi que AeTrade Group pour sa proposition sur le projet d'inclusion financière en Afrique.</p>	<p>Secrétariat de l'ABCA / AfricaNenda / Genesis Analytics / AeTrade</p>	<p>Après la Réunion du Bureau de mars 2023.</p>	<p>Par lettre en date du 14 avril 2023, le Secrétariat de l'ABCA a informé AeTrade, Genesis Analytics et AfricaNenda du résultat des délibérations des Gouverneurs.</p>	<p>VERT</p>
18	<p>Le Bureau a pris note du rapport de la réunion conjointe organisée par la Banque Centrale Européenne, l'Association des Banques Centrales Africaines et la Commission de l'Union Africaine sur l'intégration monétaire. Le Bureau a demandé au Secrétariat de l'ABCA de poursuivre la fructueuse coopération avec la Banque Centrale Européenne.</p>	<p>Secrétariat de l'ABCA</p>	<p>Après la Réunion du Bureau de mars 2023.</p>	<p>La coopération entre l'ABCA et la BCE a été fructueuse. La BCE a été invitée à faire une présentation lors du Séminaire Continental au titre de l'année 2023 qui s'est tenu à Yaoundé, au Cameroun, du 15 au 17 mai 2023.</p>	<p>VERT</p>
19	<p>Le Bureau a pris note de la participation massive des Banques Centrales au programme de formation de la Federal Reserve Bank of New York (FRBNY) au titre de l'année 2022. Le Bureau a demandé au Secrétariat de poursuivre la fructueuse collaboration avec la FRBNY afin de permettre la participation des Banques Centrales aux formations de la FRBNY en 2023.</p>	<p>Secrétariat de l'ABCA</p>	<p>Après la Réunion du Bureau de mars 2023.</p>	<p>Par lettre en date du 14 avril 2023, le Secrétariat de l'ABCA a demandé à la FRBNY de partager le programme de formation au titre de l'année 2023. Le programme a été envoyé aux Banques Centrales Membres, le 5 mai 2023.</p>	<p>VERT</p>

N°	DECISIONS	PAR QUI	PERIODE	ETAT	VOYANT
20	Le Bureau a chargé le Secrétariat de l'ABCA d'informer Orange Mobile Finance qu'elle n'avait pas à demander sa réadmission au sein du Groupe de Travail sur la stratégie d'intégration des paiements mobiles puisqu'elle n'en a jamais été exclue.	Secrétariat de l'ABCA / Orange Mobile Finance	Après la Réunion du Bureau de mars 2023.	La décision a été communiquée au Président du Groupe de Travail sur la stratégie d'intégration des paiements mobiles.	VERT
21	Le Bureau a indiqué qu'il n'était pas nécessaire de porter à leur attention la lettre de l'Institut de Gestion Macroéconomique et Financière (MEFMI) en Afrique de l'Est et Australe pour accueillir le Forum des Gouverneurs en marge des Réunions Annuelles de l'ABCA en 2023. Il est laissé à la discrétion des Banques Centrales non membres du MEFMI d'assister au Forum des Gouverneurs si elles le jugent nécessaire.	MEFMI	Après la Réunion du Bureau de mars 2023.	L'équipe du MEFMI a été informée de la décision.	VERT
22	Le Bureau a pris note de l'organisation du Séminaire Continental de l'ABCA au titre de l'année 2023 sur le thème : " Impact du changement climatique sur la sécurité alimentaire et l'inflation en Afrique : rôle du secteur financier dans le financement de l'agriculture et de l'économie verte " par la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) à Yaoundé, au Cameroun, du 15 au 17 mai 2023.	Secrétariat de l'ABCA / BEAC	Après la Réunion du Bureau de mars 2023.	Le Séminaire Continental de l'ABCA au titre de l'année 2023 sur le thème : " Impact du changement climatique sur la sécurité alimentaire et l'inflation en Afrique : le rôle du secteur financier dans le financement de l'agriculture et de l'économie verte " a été abrité par la BEAC à Yaoundé, au Cameroun, du 15 au 17 mai 2023.	VERT
23	Le Bureau a pris note que les Réunions Annuelles de l'ABCA au titre de l'année 2023 se tiendront à Livingstone, la Capitale touristique de la Zambie, du 30 juillet au 4 août 2023.	Secrétariat de l'ABCA / Bank of Zambia	Durant la Réunion du Bureau de mars 2023.	Des dispositions ont été prises pour l'organisation des Réunions Annuelles de l'ABCA au titre de l'année 2023,	VERT

N°	DECISIONS	PAR QUI	PERIODE	ETAT	VOYANT
				organisées par la Bank of Zambia, du 30 juillet au 4 août 2023.	

LEGENDE : **Vert** – Activité terminée, **Jaune** - Travaux en cours, **Rouge** - Activité à réaliser

Au total, 20 décisions sur 23 ont été mises en œuvre, soit un taux de 86.95%.